

Fragments de Comptes
DE
Catherine de Médicis

RETROUVÉS ET PUBLIÉS

PAR

LE CHANOINE CH. URSEAU

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

*EXTRAIT DES Mémoires de la Société nationale d'Agriculture
Sciences et Arts d'Angers*

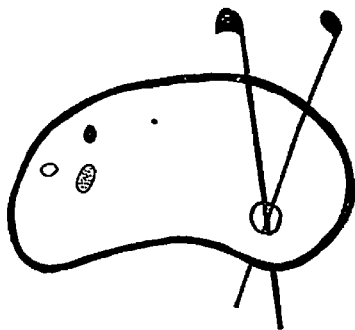


ANGERS

GERMAIN & G. GRASSIN, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

45, rue du Commerce et rue Saint-Laud

—
1903



FIN D'UNE SERIE DE DOCUMENTS
EN COULEUR

Fragments de Comptes
DE
Catherine de Médicis

RETROUVÉS ET PUBLIÉS

PAR

LE CHANOINE CH. URSEAU

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EXTRAIT DES *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture
Sciences et Arts d'Angers*



ANGERS

GERMAIN & G. GRASSIN, IMPRIMEURS ÉDITEURS

49, rue du Corneil et rue Saint-Laud

—
1905

—

—

—

FRAGMENTS DE COMPTES
DE
CATHERINE DE MÉDICIS

C'est à la Meignanne que je me suis procuré, en 1895, les quatre feuillets de parchemin qui sont l'objet de cette courte notice; ils servaient de couverture à deux registres des délibérations de la fabrique. Voici comment j'ai fait cette intéressante trouvaille.

J'avais l'honneur d'accompagner M^r Mathieu, notre évêque, au cours de la visite pastorale qu'il faisait, cette année-là, dans l'arrondissement d'Angers; et je devais, à titre de secrétaire, rédiger le procès-verbal des diverses cérémonies qui marquent, dans nos paroisses chrétiennes, le passage du premier pasteur. Arrivé à la Meignanne, je me disposais, selon la pratique journalière, à confier au registre de la fabrique cent ou cent cinquante lignes de ma prose, lorsque, sur le parchemin jauni, noirci même par un long usage, dont on s'était servi pour recouvrir le volume, je remarquai quelques lignes d'un texte du xvi^e siècle, qui piqua vivement ma curiosité. Sans trop de peine, j'acquis la certitude que je venais de mettre la main sur de curieux fragments des comptes d'une reine de France. Faut-il l'avouer? Je trouvai beaucoup plus de charmes à la lecture du vieux grimoire qu'à la rédaction du procès-verbal et ma narration, terne, écourtée et

•

dépourvue de toute couleur locale, se ressentit fatalement de la préférence.

Le lendemain, au récit de l'aventure, je m'attirai quelques-unes de ces aimables plaisanteries, auxquelles doivent s'habituer les archéologues et les amateurs de vieux papiers; mais j'appris, en même temps, que la fabrique possédait un autre registre, recouvert d'un feuillet semblable au précédent et qui, à n'en pas douter, avait appartenu au même compte. M. l'abbé Bricard, curé de la Meignanne — aujourd'hui curé de Saint-Pierre-Montlimart — voulut bien me le confier. Bien plus, il m'offrit gracieusement les pages qui m'intéressaient, à la condition toutefois que je ferais remplacer par du parchemin neuf les couvertures que je m'appropriais.

Lorsque j'eus séparé le parchemin du carton avec lequel il faisait corps, je ravivai à l'aide d'acides l'écriture, que le temps, l'air et surtout le maniement des registres avaient altérée (1). Le texte apparut alors en bleu vert et je pus facilement en prendre copie.

Dans ces fragments de comptes, il est question à plusieurs reprises de la « royne ». Sans citer jamais le nom de la princesse, le scribe parle des « joueurs d'instrumens et violons de la royne », du « chaussetier de la royne », du « mercier de la royne ». S'il fallait se contenter de données aussi vagues, l'identification de « ladite dame » serait difficile; mais, à la vue de ces laquais de corps qui défilent tour à tour, de ces pages aux riches costumes, de tous ces maîtres palefreniers, muletiers et autres, chargés du soin de l'écurie, de cette garde-robe somptueuse pour le transport de laquelle on est obligé de louer jusqu'à huit chevaux de traits, un nom vient comme de lui-même se présenter à la pensée, le nom de la reine la plus célèbre

(1) Je me servis pour cela d'acide chlorhydrique et de ferro-cyanure de potassium, qui présentent l'avantage de ne pas détériorer le parchemin.

et aussi la moins populaire du xv^e siècle, de celle que le président de Thou appelle *femina superbi luxus*, Catherine de Médicis.

C'est à Catherine de Médicis, en effet, qu'il faut attribuer les dépenses dont le compte remplit mes quatre feuillets de parchemin. Pour qui veut les étudier de près, l'hésitation n'est pas possible; car, parmi les jeunes filles de qualité qui forment le cortège de la reine, figurent « mesdamoiselles de Noaille et de Brissac », dont l'histoire est connue et dont la présence à la cour de Catherine est attestée par tous les chroniqueurs (1). M^{lle} de Noailles était née, en 1548, du mariage d'Antoine de Noailles et de Jeanne de Gontaut; en 1575, elle épousa Gabriel de Clermont-Tonnerre, seigneur de Toury (2). M^{lles} de Brissac sont les filles de Charles I^{er} de Cossé, maréchal de Brissac : Diane, qui devint la première femme de Pierre-Ernest de Mansfeld, et Jeanne, qui fut mariée à François d'Espinay, seigneur de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie de France (3).

Le compte ne renferme aucune date : il serait donc difficile de déterminer avec précision l'année à laquelle il convient de rapporter les dépenses. J'essaierai pourtant, je ne dis pas de résoudre, mais d'éclaircir le problème. Je crois qu'il est possible d'affirmer, tout d'abord, que Catherine de Médicis est veuve; que le roi Henry II, son époux, est mort depuis le 10 juillet 1559. La cour est toujours nombreuse, brillante et frivole; mais les costumes qui y sont admis sont plus sombres que ceux du passé. Ni les pages ni les laquais ne portent plus les couleurs préférées de leur maîtresse, le blanc et le vert; car,

(1) Brantôme, *Œuvres complètes* (éd. de la Société de l'histoire de France) t. VII, p. 394.

(2) Anselme, *Hist. Généalog. et chronolog.*, t. IV, p. 789.

(3) Anselme, *op. cit.*, t. IV, p. 323 et 324; t. VII, p. 475. — Abbé Marchand, *Charles I^{er} de Cossé*, p. 424.

dit Brantôme, « elle a aymé et porté toujours le vert, jusqu'à la mort du roy, son seigneur et mary » (1). Les manteaux des pages sont en « estames gris, bordez de passement de soye grise et incarnat » ; leurs pourpoints, en « thoille blanche, rayée d'incarnat et gris ». Les manteaux destinés aux laquais sont « d'estames gris, avec deux passemens de soye blanc et incarnat alentour ». Les bonnets que fournit aux uns et aux autres « René Foussart, mercier de la royne », sont « de velours gris », avec des « cordons de crespé incarnat ». Partout et toujours le gris et l'incarnat remplacent le blanc et le vert.

Du costume de la reine je ne connais que le chapeau. Il est en « taffetas arrièrepoineté de soye noyre, fait à undes double de mesmes ». Pour ornemens, il porte « ung cordon de perles et or, fait en broderie à jour », et « ung panache de plumes fines colombin blanc et vert ». Le blanc et le vert reparaissent ici : c'est, sans doute, une concession que la veuve a cru pouvoir faire à ses préférences.

Deux menus détails de toilette permettent de circonscrire encore le champ des recherches.

Les chausses des laquais et des pages ne sont pas munies de poches. L'ordonnance royale de 1563 en avait interdit l'usage, pour cette raison, d'ailleurs plausible, qu'elles fournissaient aux conspirateurs et aux assassins le moyen facile de dissimuler leurs armes. Mais l'innova-

(1) *Op. cit.*, t. III, p. 355. — « La reine mère, dit Quicherat, en parlant de Catherine de Médicis, observait rigoureusement son deuil et avait bien résolu de le garder toute sa vie; mais, très-entichée de l'étiquette établie par François I^{er}, elle aurait cru manquer au premier devoir de sa grandeur, si elle n'avait pas eu autour d'elle une cour brillante, » *Hist. du costume*, p. 309. — « La royne, durant sa virginité, ne se parait jamais de mondaines soyes, sinon larges, mais tant bien pourtant et si bien accomodee, qu'elle paroissoit bien la royne par dessus toutes, » Brantôme, *op. cit.*, p. 328.